

Succession au sommet de l'Etat

Ngoh Ngoh et Mebe Ngo'o en procès au Tcs



Alors qu'on prête une bataille successorale entre les deux ennemis intimes, la cour spéciale se retrouve malgré elle en position d'arbitre. P.3



Nomination de Manaouda Malachie

La gratitude du Mayo-Tsanaga

P.4

Renforcement des compétences

Le Minesec et la Banque mondiale vers une stratégie commune

P.4

infoT**V**
Votre chaîne de proximité pour le vivre-ensemble

Dans le bouquet Canalsat, chaîne n°397, dès le 1^{er} mars 2019

AVIS DE DECES



- La grande famille Bapbwab par Messamena ;
- La grande famille Bawoua à Mekong-soo par Akonolinga ;
- Mme Ngabo Mbang Monique et son enfant à Yaoundé ;
- Mr Mbono Mbang Emmanuel, son épouse et leurs enfants à Mfou ;
- Mr Mbang Mbang Roger, ses épouses et leurs enfants à Yaoundé ;
- Mr Bekolo Mbang Jean Claude, son épouse et leurs enfants à Yaoundé et aux États-Unis (U.S.A)
- Mr Mvombo Mbang Jean-Pierre, son épouse et leurs enfants à Mekong-Soo ;
- Mme Mvodo Mbang Nicole, son époux et leurs enfants à Essamana ;
- Mme Mbang Évelyne, son époux et leurs enfants à Ebolowa ;
- Mme Etong Mbang Cécile et ses enfants à Yaoundé ;
- Mme Nyangono Mbang Angéline et ses enfants à Yaoundé,

Ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur fils, père, beau-père, grand-père et arrière grand- père,

Le Patriarche Mbang Mbono Pierre,

survenu le 13 janvier 2019 au Centre des urgences de Yaoundé, des suites de maladie.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

*Fait à Yaoundé, le 17.01.2019
Mbang Mbang Roger*



OPÉRATION ÉPERVIER

Ngoh Ngoh, Mebe Ngo'o en procès au Tcs

Alors qu'on prête une bataille successorale entre les deux ennemis intimes, la cour spéciale se retrouve malgré elle en position d'arbitre.

Yves Marc Kamdoun

La vague de boules puantes a refait son apparition sur la scène nationale, à la faveur de ce que l'opinion qualifie désormais d'«affaires Mebe Ngo'o». Le flot de commentaires enflammés et de sentences définitives, selon qu'on est pour ou contre l'ex-ministre délégué à la présidence en charge de la Défense (Mindef), semble vouloir tout emporter sur son passage. Le bouillonnement est plus actif sur les réseaux sociaux, où les uns et les autres s'en donnent à cœur joie, chacun y allant de son détail croustillant et de la «révélation» qui tue. Ainsi, alors que la phase des auditions, débutée la semaine dernière, se poursuit en toute sérénité au Tribunal criminel spécial (Tcs), une version, forcément authentique (?), attribue d'ores et déjà la responsabilité des malheurs de l'ancien membre du gouvernement à une bataille d'appareil. Plus clairement, pour des raisons de succession au sommet de l'État, on évoque une instrumentalisation de la justice par le ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République (Sg/Pr), Ferdinand Ngoh Ngoh. Lequel serait à la manœuvre pour envoyer au trou un ennemi intime. En revanche, dans ce flot d'accusations, certains observateurs avertis estiment qu'on ne saurait parler de succession au moment où celui qui occupe le trône est vivant et visiblement en forme, amorce à peine un nouveau mandat. Le



Ngoh Ngoh

Cameroun n'étant par ailleurs pas un royaume, ces mêmes observateurs soutiennent qu'on ne saurait parler, à cet effet, de succession en réduisant tout un pays aux seuls Nanga et aux seuls Bulu. Pour tout dire, les manipulateurs du dimanche cherchent à noyer le poisson en voulant faire croire grossièrement à l'opinion que c'est l'homme fort de la Haute-Sanaga qui est à l'auteur de la probable descente aux enfers du fils de Zoétélé. Ferdinand Ngoh Ngoh qui, à tort ou à raison, porte encore selon l'opinion nationale, le retrait (ou le glissement) de l'organisation de la Can 2019 par le Cameroun, serait-il également à l'origine des autres multiples interpellations et arrestations des personnalités,



Mebe Ngo'o

apparemment en délicatesse avec la fortune publique, qui se dessinent en cascade, dans les tout prochains jours? Vraisemblablement que non. Autrement dit, l'entourage de l'ancien Mindef gagnerait beaucoup à mettre fin à la manip. Et surtout à prier pour l'ex patron de la police, abandonné (ou presque) en ce moment par ses hommes de main qui n'arrêtent plus de le charger ces derniers temps auprès des Opj (Officiers de police judiciaires du Tcs.

Ngoh Ngoh, bourreau de Mebe? Si l'on s'en tient à cette version, qualifiée par certains de fantasmagorique, le Tcs agirait aux ordres, "les affaires Mebe Ngo'o" et Cie devenant en elles-mêmes de

grossières mises en scène. Cette thèse, dont on ne sait si elle est personnellement inspirée par l'ex-Mindef, ou alors cousue de fil blanc par les adeptes de la manipulation, étonne et détonne à la fois. Elle renvoie, surtout, à la caricature le préambule de la Constitution qui garantit aux Camerounais l'égalité en droits et en devoirs, précisant que «tout prévenu est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie au cours d'un procès conduit dans le strict respect des droits de la défense». Cette posture manichéenne de certains relègue au rang d'épouvantails le Conseil de discipline budgétaire et financier (Cdbf) du Contrôle supérieur de l'État (Consup), l'Agence de régulation des marchés publics (Armp), l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) ou encore la Commission nationale anti-corruption (Conac), autant d'instruments de bonne gouvernance et de dissuasion contre les prévaricateurs publics. Il s'agit aussi, pensons-nous, d'une vision à la fois erronée et délibérément déformée de la réalité camerounaise aujourd'hui, et plus particulièrement de la justice du pays depuis une bonne décennie. Un domaine qui depuis lors a cessé d'être un ogre, un outil entre les mains ou au service d'un clan. C'est dire si la connotation politique qu'on voudrait coller au Tcs relève du faux procès ou – pire – de la mauvaise foi.

Indépendance de la justice

Par la volonté du président de la République, le ministre d'État, ministre de la Justice, garde des Sceaux, veille avec rigueur à la sacralisation de l'indépendance de cette justice. Installant, le 2 février 2018 le président du Tcs, Emmanuel Ndjere, Laurent Esso avait fait ces fortes recommandations au nouveau promu : «Le souci de sauvegarder la présomption d'innocence en mettant la personne poursuivie à l'abri de la calomnie et de la médisance; le souci de protéger les témoins éventuels; le souci de protéger l'opinion publique contre les abus de ceux qui seraient motivés par le goût du scandale et du sensationnel; le souci d'éviter d'étaler en public le délicat travail de recherche des preuves effectué tant par l'officier de police judiciaire que par le juge d'instruction.» Et les choses semblent aujourd'hui avancer dans le bon sens. Et cela se ressent, n'en déplaise à ceux qui peignent tout en noir, dans les attitudes de gestionnaires de crédits, qui face au glaive menaçant jouent de moins en moins avec la fortune publique. Ainsi, selon le récent rapport de ce département sur l'état des droits de l'homme au Cameroun



en 2017, le volume des dossiers enregistrés au Tcs est passé de 44 en 2016 à 45 pendant l'année étudiée. Dans le même élan, le nombre de procédures est passé de 67 en 2016 à 56 en 2017 à l'information judiciaire, le nombre de personnes bénéficiaires des ordonnances de non-lieu étant quant à lui passé de 35 en 2016 à 31 en 2017.

Rien qu'à ce niveau, chaque observateur a le loisir de mesurer à la fois l'impact dissuasif du Tcs sur les apprentis détournateurs, mais aussi de constater que le principe du contradictoire est sacralisé, beaucoup de prévenus ayant été innocentés. Sans compter qu'entre 2012 et août 2018, cette juridiction spéciale a permis à l'État de

recouvrer jusqu'à 7 milliards Fcfa auprès des prédateurs de l'argent public. Selon le même document, et s'agissant de la corruption, le nombre de dossiers enregistrés devant les juridictions de droit commun en 2017 a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, les enquêtes ouvertes étant passées de 19 en 2016 à 17 en 2017, alors que le nombre de dossiers en phase de jugement est passé de 14 en 2016 à 22 en 2017. La garantie d'impartialité étant la loi d'airain en la matière, si le Tcs en particulier et la justice en général, peuvent aujourd'hui se targuer d'un bilan honorable, ces dernières années auprès de l'opinion, ils le doivent à la détermination des autorités à faire régner l'État de droit. Et au Minjustice, on veille à la séparation des pouvoirs pour atteindre cette crédibilité qui rassure le citoyen, le gestionnaire, l'investisseur et celui en charge de dire le droit. C'est dire si l'on ne saurait réduire le Tcs à une machine à broyer les potentiels présidentiables.

NOMINATION DE MANAOUDA MALACHIE AU GOUVERNEMENT

La gratitude du Mayo-Tsanaga

20.000 personnes sont se mobilisées le 16 février à Mokolo, pour dire merci au chef de l'Etat.

Nadine Bella

Les artères de la ville de Mokolo étaient noires de monde pour accueillir le méga meeting de gratitude à l'endroit de Paul Biya pour la nomination du Dr Manaouda Malachie dans son gouvernement du 4 janvier 2019, comme ministre de la Santé publique. Les filles et fils de ce département sont effet sortis de tous 4 coins pour la circonstance. « Jamais de mémoire, les populations du Mayo-Tsanaga ne se sont autant mobilisées derrière un de leurs fils », commente Sa Majesté Bello Bissadou, lamido de Mokong et président de la puissante association de lamibé du Mayo-Tsanaga (Alamat). A Mokolo, il est arrivé à la tête d'un impressionnant cortège de véhicules et de motos avant de faire une entrée majestueuse au le stade municipal de Mokolo.

«Quand le chef de l'Etat vous parle comme il nous a parlés le 4 janvier, nous devons lui témoigner publiquement et avec force, notre reconnaissance», a déclaré le président du comité d'organisation, Mohamadou Atikou, satisfait de l'exceptionnelle mobilisation enregistrée le 14 janvier 2019 au stade municipal de Mokolo, moment fort d'un calendrier dont quelques étapes se sont déroulées la veille aussi bien lors de l'accueil de l'heureux élu à l'aéroport de Maroua que lors de son entrée à Mokolo le lendemain, 15 janvier. «Cette foule, nombreuse, n'est pas seulement le témoignage du bonheur du Mayo-Tsanaga. Elle reflète l'espoir retrouvé, la place confirmée de la jeunesse dans l'espace politique. Les jeunes qui sont ici



viennent de partout dans le Grand-Nord et sont originaires de toutes les contrées. Le Dr Malachie concentre en lui le succès de la jeunesse», résume Hamadou Hamidou, maire Rdpc de la commune de Maroua 1er.

Mobilisation. 20.000 personnes ? 25.000 ? Difficile à dire. Mais tout le monde s'accorde à dire que la mobilisation des populations aura forte. Zacharie Pervet, président de la délégation permanente départementale du Rdpc pour le Mayo-Tsanaga, ex- ministre de l'Emploi et de la Formation professionnel a rappelé dans son propos que «le président Paul Biya à travers cette nomination, a encore fait et toujours fait les yeux doux au département du Mayo-Tsanaga et à l'un de ses fils en le nommant au prestigieux poste de ministre de la Santé publique, qui en plus, est le plus jeune membre du

gouvernement avec 45 ans d'âge et une longue expérience riche à son actif ». Dr Manaouda Malachie, l'heureux élu du jour, pour sa part, a remercié le chef de l'Etat pour cette marque particulière de confiance et a montré toute sa détermination à la mériter avec le concours et le soutien et le soutien de tous. Aux populations, il a indiqué qu'il sera toujours auprès d'elles et que toutes ses portes leur étaient ouvertes. L'élite n'a pas été en reste. Rompant avec une certaine tradition, le Dr Manaouda Malachie ne s'est pas inscrit dans une compétition politique mortelle où le ministre, comme ailleurs, est appelé à être le seul coq de la basse-cour. «Battons-nous ensemble pour que notre département ait deux, trois, voire quatre ministres», a-t-il indiqué sous les yoyous d'une foule en liesse. Bien avant ces deux intervenants, le

maire de Mokolo et président de la section Rdpc du Mayo-Tsanaga 1, le président de la section Ojrdpc du Mayo-Tsanaga 5 et Mme Doumagai Damaris, présidente de la section Ofrdpc du Mayo-Tsanaga 7 avaient apporté à l'hôte du jour tout le soutien de sa famille politique. Et pas seulement eux d'ailleurs. «A travers leur porte-parole qui a pris la parole publiquement, les moto-taximen lui ont promis un soutien sans faille», relève Mohaman Aminou, jeune de Mokolo. De nombreuses personnalités ont rehaussé de leur présence cet événement. Parmi elles, citons Mounouna Foutsou, ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Njoya Zakariaou, ministre délégué auprès du ministre des Transports, Boukar Abdourahim directeur du cabinet du Président de l'Assemblée nationale...

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Le Minesec et la Banque mondiale vers une stratégie commune

Nalova Lyonga a reçu Elisabeth Huybens, lundi à Yaoundé, dans l'optique de planter les bases du nouveau projet.

Henri Bomba

L'inadéquation entre les formations offertes par le système éducatif camerounais et la demande sur le marché de l'emploi intéresse la Banque mondiale. À l'effet d'y trouver des palliatifs, le ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Pr. Nalova Lyonga, a accordé une audience, ce lundi dans son cabinet, à une délégation de la banque mondiale conduite par la directrice pays, Elisabeth Huybens. Au menu des échanges entre les deux dames, les voix et moyens de concevoir et de mettre en œuvre un programme performant visant le renforcement de l'enseignement pour les compétences au Cameroun. Ledit projet est dénommé «Projet d'appui au développement des compétences pour la croissance et l'emploi au Cameroun (Padece)».

Il s'agit pour la directrice pays de l'institution financière internationale, de se donner les garanties d'une meilleure adéquation entre les compétences développées dans le système de l'éducation et le marché du travail. Le projet en vue de son efficacité intéresse à la fois le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Minefop) et le ministère des Enseignements secondaires. Les discussions entamées avec l'équipe du Minesec permettent de tenir compte des



détails d'un programme qui peut améliorer, en effet, la qualité de l'éducation secondaire au Cameroun, avec un accent très particulier sur l'éducation des filles. «Pouvoir revoir les appuis institutionnels au niveau de la formation professionnelle pour le développement des compétences pour que nous puissions former nos apprenants selon ce que les

entreprises attendent», indique le chef du projet, Jean Nguimbous Ngué. Prenant la mesure et l'importance, le Minesec désigne instamment deux points focaux de son département ministériel pour participer à toutes les rencontres du projet. Les parties s'accordent également, dans ces réformes institutionnelles, la priorisation des programmes de

formations qui seront développés en vue de leur application dans les établissements. Des établissements, renseignent les participants à l'audience, vont être choisis pour être appuyés et accompagnés. L'appui, estimé à près de 27 milliards Fcfa, permettra l'amélioration des plateaux techniques des ateliers et éventuellement de mettre en place les unités de production.

Rappelons que les interventions de la Banque mondiale dans le sous-secteur des Enseignements secondaires sont portées par 03 projets à savoir : le projet d'Appui à la qualité de l'éducation (Paque) ; le projet d'Appui à la restructuration de l'Éducation au Cameroun (Parec). À travers ces deux projets, la Banque mondiale vise la mise en place d'une plateforme d'échanges et d'analyse de données statistiques de type "Carte scolaire" dans tout le secteur éducatif (Système d'information pour la gestion de l'Éducation (Sige) Sectoriel) y compris l'évaluation des acquis scolaires dans le secondaire. Le projet d'Appui au développement des compétences pour la croissance et l'emploi au Cameroun (Padece), objet des assises d'hier, se veut plus pratique dans le sens de l'insertion professionnelle, et partant, de la réduction du chômage.

LUTTE CONTRE LE DÉSORDRE URBAIN

Quand la police municipale fait du zèle

«Monsieur le Préfet, depuis quelques mois, les citoyennes et citoyens de la capitale découvrent dans certains carrefours, y compris au centre du quartier administratif et des quartiers diplomatiques, des bandes de loubards aux allures de repris de justice qui portent des chasubles avec des inscriptions police municipale». L'interpellation est un extrait d'une correspondance du «médiateur universel» Shanda Tonme, adressée en mars 2018, au préfet du Mfoundi pour dénoncer les exactions de la police municipale. Dans la même correspondance l'auteur poursuit : «dans tous les cas, nous attirons fortement votre attention sur les risques que font courir à l'ordre public et à la paix sociale, ces entreprises de criminels et de provocateurs déguisés. Les bagarres de rue se multiplient inlassablement à cause de leur présence. Nous vous exhortons à y mettre fin.» Comme pour répondre à cette exhortation, le 13 février, le préfet du

Mfoundi, Jean Claude Tsila a effectivement suspendu les activités de la police municipale dans son territoire de commandement. «Les activités de la police municipale de la communauté urbaine et des sept communes de Yaoundé sont suspendues à compter de ce mercredi pour une durée de 30 jours. La mesure de suspension est susceptible d'être reconduite si les nécessités l'imposent», écrivait alors l'autorité administrative. La décision du préfet Tsila fait suite à l'altercation entre un conducteur de mototaxi, le 13 février, lors d'un contrôle inopiné de la police municipale. Il faut dire que bien avant cet incident, les agents de la même police ont très souvent essuyé de vives critiques des victimes. Or, à Yaoundé comme dans les autres villes du pays, l'idée de polices municipales était de lutter contre le désordre urbain avec toutes ses conséquences. Des années plus tard, les bonnes intentions ont eu pour corollaire, l'abus d'autorité, l'arbitraire, la violation

de droits civiques, l'escroquerie, l'excès de zèle au moment de procéder à des opérations de déguerpissement...de la part de cette "police". La récurrence de tels actes avait déjà été intégrée à Douala, où une plateforme de lutte contre le désordre urbain et de la protection civile a été créée par arrêté préfectoral N° 22/2013/AP/C19/3P du 31 janvier 2013, pour une meilleure cohésion des actions de lutte contre l'incivisme. L'institution devait permettre d'élaborer, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des actions de lutte contre le désordre et la protection civile dans la ville. Preuve que les exactions étaient redoutées. Afin de cerner le conflit permanent entre la police municipale et les usagers, Infomatin questionne les réelles causes de ces affrontements, les textes qui encadrent l'institution, non sans recueillir les avis des citoyens sur le désamour entre la police municipale et ses victimes.

Cohabitation difficile

Au lieu d'établir l'ordre, les descentes des éléments de la police municipale sur les marchés et les voies publiques ont toujours abouti à des bagarres avec les commerçants et autres conducteurs de motos.

Annette Mindjié
(stagiaire)

La police municipale a été mise en place pour assurer l'ordre public et la salubrité dans la ville entre autres. Seulement, au fil du temps cette dernière s'est érigée en un corps qui sème la terreur dans les marchés et plusieurs autres lieux d'attroupement à Yaoundé. Ses principales cibles sont les conducteurs de motos et les commerçants. En effet, lorsque ces agents, communément appelés «Awara», descendent sur le terrain, ils arrachent, saccagent, vandalisent les marchandises parqués le long des routes tout en brutalisant les propriétaires. Par conséquent, l'on assiste régulièrement à des échauffourées entre les deux camps.

Déguerpissement. Les dernières en dates se sont produites les 08 et 13 février 2019 au marché central, à «Shell Elig-Edzoa» et à la «Rue Ceper» dans l'arrondissement de Yaoundé 1er. Le 08 février, les « gros bras » de Gilbert Tsimi Evouna, délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé (Cuy), ont essuyé la colère des commerçants au marché central. En effet, pendant leur opération de déguerpissement, ils s'en sont pris à un jeune vendeur handicapé moteur (d'après le journal en ligne actu Cameroun) et ont arraché ses produits commerciaux



sous le regard impuissant de la victime. «Ce sont ses cris de détresse et de colère qui ont alerté les autres commerçants», relate un témoin. D'après lui, l'acte a provoqué la colère des compères du jeune vendeur et rapidement, le marché s'est transformé en «champ de bataille» avec d'un côté, des commerçants qui lançaient des cailloux sur les agents communaux,

lesquels essayaient, à leur tour de riposter. Les accrochages ont duré plusieurs minutes, jusqu'à l'intervention des forces de sécurité qui ont rétabli l'ordre, apprend-on. Quelques voitures ont été endommagées, parmi lesquelles celle de l'artiste musicien Nyangono du Sud. «Ma voiture a été casée, elle est dans un mauvais état. Je ne sais pas qui va payer parce que ça s'est

passé lors des échauffourées», déclare au site d'informations ActuCameroun, le chanteur et propriétaire d'un magasin au marché central de Yaoundé.

Blessés. Le 13 février, c'était le tour des conducteurs de motos de l'arrondissement de Yaoundé 1er, de jeter leur dévolu sur les «Awara». Les affrontements ont eu lieu simultanément au lieu-dit «Shell Elig-Edzoa» et à Elig-Essono, plus précisément à la «Rue Ceper». Pour le premier cas, tout serait parti d'une interpellation d'un «benskineur» (conducteur de moto) par les agents de la mairie dudit arrondissement. Dans un élan vengeur, ses collègues ont incendié une voiture et une moto de la fourrière municipale. À Elig-Essono, un groupe de moto-taximen, suite au décès d'un des leur, a aussi manifesté son courroux en vandalisant plusieurs voitures. Plusieurs blessés ont été enregistrés, sans oublier la circulation qui a été troublée pendant des heures. Ces incidents de trop ont débouché, le 13 février 2019, à la suspension des activités de la police municipale pour une durée de 30 jours dans la ville de Yaoundé. Une décision du préfet du département du Mfoundi, Jean Claude Tsila.

Le règne de l'anarchie

L'incivisme et le vandalisme sont entre autres les différentes situations quotidiennes auxquelles font face la police municipale et les agents de la sécurité routière au Cameroun.

Joseph Makon

Les missions de la police municipale

Au vu de ses innombrables décentes inopinées sur le terrain, d'aucuns pensent que le passe-temps de cette dernière est d'être à la chasse des mototaxis. D'autres estiment par ailleurs que ses opérations de déguerpissement sont source de troubles. À ce niveau, les faits observés sur le terrain semblent donner raison à l'opinion, si l'on se réfère aux missions de la police municipale, telles que définies par la loi n° 2004/018 du 24 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. L'article 87 de ladite loi dispose que : «la police municipale a pour objet, sous réserve des dispositions de l'article 92, d'assurer le bon ordre, la sûreté, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique». L'alinéa (a) de cet article énonce les différentes missions de la police municipale qui sont entre autres : la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, et voies publiques en l'occurrence le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements, la démolition ou la réparation des édifices qui puissent causer dommages ou des exhalaisons nuisibles. Elle est aussi chargée de l'inspection des appareils et/ou des instruments pour les denrées qui se vendent au poids ou à la mesure, et sur la salubrité des denrées comestibles exposées en vente. Font aussi partie de ses missions, la prévention, par les précautions convenables, et l'intervention, par la distribution des secours nécessaires, en cas d'accident et de fléaux calamiteux tels que les incendies, les inondations, ou tout autre accident naturel, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties, la mise en œuvre des mesures d'urgence en matière de sécurité, d'assistance de recours et, s'il y a lieu le recours à l'intervention du représentant de l'État, auquel il est rendu compte des mesures prescrites.

Vanessa Soppi
(stagiaire)

Le paysage urbain du Cameroun est envahi depuis les années 1990 par les mototaxis. Communément appelées "Benskin", les mototaxis au Cameroun servent de transport des personnes. Selon des chiffres publiés par Jeune Afrique en 2016, le pays compte environs 350 000 mototaxis. Elles sont des incontournables à Yaoundé, Douala et partout ailleurs dans le pays, du fait des grands embouteillages à longueur de journées. Elles permettent d'atteindre rapidement les destinations, ce qui donne l'impression que les mototaxis constituent le moyen de pénétrer dans les quartiers d'accès difficiles à cause des routes mal aménagées, contrairement aux taxis qui se limitent le plus souvent dans les grandes voies de circulation. Cependant, ce moyen de transport ne va pas sans susciter des problèmes dans les villes. Car, il ne se passe pas une journée sans que les médias rapportent chaque jour des cas d'accidents dans lesquels un moto-taximan est impliqué. La scène fait d'abord sourire, et par la suite, on s'occupe de secourir "le ou les" blessés ou d'évacuer les morts. L'identité du moto-taximan ainsi que celle du "Sauveteur" se trouve alors en perpétuelle négociation, car, ce secteur est devenu un "no man's land" où ce groupuscule de personnes, établi en hooligans, dictent leur loi.

Le constat est clair ! Les agents de la police municipale ainsi que les forces de maintien de l'ordre peinent à déterminer le nombre de mototaxis qui opèrent tant dans la légalité que dans l'anarchie. D'autres confondent même souvent leur réseau de transport, se faufilent entre les taxis de ville et les voitures personnelles comme si les voiries urbaines sont insuffisantes. Lorsqu'ils percutent les véhicules, ils sont les premiers à revendiquer, ce qui conduit aux affronts. «Sauvage, saleté. Qui t'avait appris à conduire de cette façon ? villageois», lance de temps à autre un conducteur de mototaxi à celui du taxi de ville. Sans toutefois se gêner du tort qu'il venait de causer, les "benskineurs" violent constamment les feux de signalisation. Chose que l'on déplore malheureusement, car les moto taximen et vendeurs ambulants font fi de la norme et continuent de désobéir à ciel ouvert aux codes de la route, d'où leur constante interpellation.

Info/Intox. Il faut dire qu'entre la police municipale et les mototaxis d'une part, et les vendeurs à la sauvette



d'autre part, il existait déjà de petites tensions. Les uns (chauffeurs de moto et sauveteurs) se plaignent des tracasseries et des rançonnements parfois fusant le ridicule de la part de ces agents de la police municipale à leur égard. Les "Awara" n'apprécient pas l'indiscipline

des bendskin exerçant pour la plupart en marge de la réglementation en ne s'acquittant pas des différentes taxes à eux-imposées. On se rend donc à l'évidence que l'incident de moto n'était qu'un prétexte pour ces diplômés chômeurs reconvertis en moto-taximen

et vendeurs à la sauvette, d'exprimer leur ras-le-bol. Une question épineuse qui, malgré la mesure provisoire du préfet du Mfoundi de suspendre les activités de ces gros bras, mérite d'être solutionnée à long terme.

Les facteurs à l'origine du désordre urbain

La crise économique, l'absence des plans d'urbanisation, l'incivisme des populations, mais aussi le chômage, sans oublier la croissance démographique, sont les causes qui entraînent l'engorgement des villes.

Destin Mballa

Le désordre urbain naît de la crise économique des années 90. Les méfaits de la récession ont entraîné un taux de chômage élevé ainsi que la hausse du coût de la vie. Cette situation a contraint de nombreux Camerounais à s'ouvrir aux activités informelles. Ce qui a conduit à l'envahissement des espaces publics par des commerçants dans les grandes villes, notamment Yaoundé et Douala. Or, la majorité des villes camerounaises n'obéissent à aucun plan d'urbanisme. Les plans existant sur du papier ne sont jamais matérialisés. Ce qui entraîne l'occupation anarchique des villes et marchés qui elle-même est due à l'augmentation sans cesse de la croissance démographique ainsi qu'au phénomène d'exode rural. Par manque de lotissement d'aménagement des terres, on retrouve les habitations même dans des zones à risque. Tel est le cas de la ville de Yaoundé et Douala où on retrouve des habitations dans les marécages où encore sous le pied des montages.



S'agissant de l'engorgement des marchés, il est la conséquence du chômage et de la crise économique citée haut. Malgré la disposition des boutiques dans les marchés, celles-ci ne sont pas à la portée de tous. La plupart des acteurs sociaux ne disposent pas d'importants moyens pour louer une boutique ou un espace dans un marché. Par conséquent, ils sont obligés d'occuper les bordures des rues. De ce fait, les trottoirs et les chaussées deviennent systématiquement des comptoirs où chacun trouve son compte. D'aucun

considèrent même la rue comme l'endroit idéal pour augmenter leurs bénéfices grâce à la proximité avec les clients. Résultats de course, les marchandises jonchent les coins des rues. Celles-ci sont exposées à toutes sortes d'intempéries, où les règles d'hygiène et salubrité ne sont pas respectées. La circulation ici est quasiment impossible. Malgré les multiples tentatives de rappel à l'ordre des polices d'État et municipale, la situation reste inchangée et parfois génère des tensions entre les forces publiques et les commerçants.

Ce que pensent les citoyens

Propos recueillis par Rosine Laure Elong (Stagiaire)

Patricia Kamnang, propriétaire d'une boutique
«J'espère que la décision ne va pas s'éterniser»



La police municipale est assez utile. Elle permet d'encadrer un certain nombre de choses, notamment la gestion de la circulation et des parkings en ville. Et ça permet à plusieurs d'avoir une source de revenus et de gagner leur vie. J'espère que la décision de suspension ne sera pas très longue, sinon on risquerait de ne plus pouvoir circuler aisément en ville, à cause de l'incivisme de plusieurs. Toutefois, les

ressources humaines utilisées pour cette police doivent subir une formation, il faudrait revoir leur mode de recrutement. Parce que vraiment, ces travailleurs se croient tout permis. Ils se croient au-dessus des commerçants, ils peuvent casser leurs marchandises ou leur extorquer de l'argent. Et c'était évident qu'un jour cette situation allait tourner à la dérive.

Cyrille Mbara, entrepreneur
«C'est une mesure conservatoire fondée»



Si une mesure aussi élevée a pu être prise, c'est justement parce qu'il y a des justificatifs, suite aux actions de cette police municipale "awara". Je pense également qu'on ne peut pas se passer d'elle. Si elle existe, c'est justement parce qu'il y a des dérives des populations, que ce soient les activités de moto taximan, de vente sur la voie publique, et

d'engorgement de la circulation. C'est une mesure conservatoire en cette année électorale, dans ce contexte où les esprits ont besoin d'être tous calmes, avec la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest du pays, et de l'Extrême-Nord.

Hervé Kouokam, opérateur économique
«C'était trop d'abus de pouvoir»



Bonne décision ! La police municipale se prenait déjà trop la tête, trop d'abus de pouvoir. Et maintenant avec ce que traverse le pays, elle est mal venue. On va chercher des frères et cousins au village avec un Cv inexistant, on les place au centre de la capitale politique où ils font ce qu'ils veulent, renversent des marchandises, et prennent d'autres pour se les partager. Même virus pour ceux qui mettent les sabots sur les véhicules, souvent accompagnés des policiers, qui ne connaissent même pas leur travail et font n'importe quoi. Tout ceci au profit de leur intérêt personnel.

Transparence et lutte contre la corruption

Pour éradiquer le phénomène d'occupation anarchique de chaussée, les nouveaux marchés doivent voir le jour pour désengorger ceux existant. De nouveaux locaux pour commerçants et accessibles à moindre coût pourraient mettre fin à l'encombrement des voies de passage des clients et des motos taximen. Dans sa récente concertation avec les membres représentant la population de Yaoundé, la ministre de l'Habitat et du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtes, a songé à l'expérimentation des sens interdits aux alentours du marché central et de l'Avenue Kennedy. Cette mesure a été envisagée pour faciliter la décongestion de cet axe critique de la ville de Yaoundé, permettant ainsi de lutter contre les embouteillages; la pollution de l'air; l'intoxication des populations; et la propagation des maladies. Le recasement des conducteurs de moto dans les hangars et des points de stationnement précis sont à envisager. L'État est face aux défis d'épuration du secteur en charge de la réglementation des activités dans les espaces publics, car le commerce sur la chaussée qui, apprend-on, perdure avec la complicité des forces de l'ordre profitant de l'occasion pour se remplir les poches. Mettre fin à cette corruption s'impose et faire bon usage des fonds provenant des taxes pour l'occupation temporaire de la voie publique (Otpv). Une fois tous les commerçants installés dans leur locaux, une campagne de sensibilisation des clients doit être menée, afin de les encourager à se diriger vers les occupants respectant les normes, car nombreux sont ceux qui s'installent sur la voie publique de manière désordonnée avec pour principale raison le désir de se rapprocher du client.

Mamie Tinguetin
 (stagiaire)

Une police détournée de ses missions

Chargée de lutter contre le désordre urbain, la police municipale s'assimile de nos jours à une gangrène qui paralyse l'ordre public et l'épanouissement social.

Corine Ewolo
 (stagiaire)

La police municipale désigne l'autorité chargée de constater les infractions, de rechercher les auteurs et de rassembler les preuves qui accablent ces derniers. Cependant, dans l'exercice de leurs missions d'enquête, les officiers de police municipale peuvent recourir à certains moyens de coercition, entre autres, garde à vue, perquisitions, saisies. Ils exercent ces prérogatives dans un cadre juridique particulièrement précis, et sous le contrôle de l'autorité judiciaire. En réalité, ce corps avait été créé pour combattre le désordre urbain. Mais l'absence d'encadrement aujourd'hui, semble créer du désordre. En effet, aucun texte législatif ou réglementaire n'autorise le débordement sur les pouvoirs et devoirs régaliens d'un État. Par ailleurs, les affrontements entre la police municipale et les commerçants sont réguliers dans les marchés de Yaoundé et de Douala. Cela provient du fait que, les vendeurs reprochent à certains agents communaux leur excès de zèle au moment de procéder à des opérations de déguerpissement. Cette irrégularité entraîne une forte menace à la paix sociale. Dans la même lancée, on observe des conflits qui



opposent les agents de la mairie, aux conducteurs de mototaxi. Ce corps municipal ne cesse de dresser son autorité sur les citoyens de façon abusive, le constat est fait avec les bagarres de rue qui se multiplient inlassablement. En outre, la plupart de ces agents sont d'une moralité douteuse. Le constat est fait lors de la saisie des marchandises, si le fautif «parle bien», en clair s'il corrompt, les dossiers sont gérés surplace, les seuls dossiers transmis à la mairie sont ceux dont les propriétaires n'ont pas «coopéré». Cette situation change radicalement l'image de ces agents. Concernant les critères de

recrutement de ce corps, il faut rappeler que les agents de police municipale peuvent être recrutés par une commune unique, les communes d'arrondissement, ou par un établissement public. Ce recrutement peut se faire par étude de dossier, à la fin de leur formation, ils sont alors mis à la disposition de l'ensemble des communes membres. Mais, il arrive parfois qu'un concours soit lancé. Concours auquel doivent participer les candidats désireux de faire partir de ce corps. En cas d'admissibilité, le candidat sera alors inscrit sur la liste d'aptitude et devra postuler pour trouver son emploi.

Moïse Landry Mbazoa, commercial
«Les commerçants font le malin»



La décision du préfet est opportune, eut égard aux incidents de ces dernières semaines. Les pouvoirs publics devaient apaiser la population. La puissance publique, lorsqu'elle est déployée, ne devrait pas ignorer les droits des particuliers sur lesquels elle s'exerce. Il faut reconnaître malgré tout que l'activité de la police municipale a véritablement lieu d'être dans la ville de Yaoundé. On ne peut pas évoluer dans l'anarchie, il faut respecter les lois en vigueur. Il y a des textes qui encadrent l'activité de cette police. Les commerçants refusent de s'aligner dans un des régimes d'imposition existant et veulent faire le malin. Des dérives sont observées, et dans un État de droit comme le Cameroun, l'anomalie ne devrait pas créer le droit.

ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le Cameroun et l'Ue apprécient leur parcours

La rencontre d'évaluation, présidée conjointement par le Minepat, Alamine Ousmane Mey, et l'ambassadeur de l'Ue, Hans-Peter Schadek, a eu lieu lundi à Yaoundé.

Rosine Laure Elong
(stagiaire)

Dépenses budgétaires

Des arriérés de 1 266 milliards Fcfa apurés

L'information a été récemment donnée par le directeur général du Trésor, Sylvester Moh Tangonho, renseignant sur les engagements financiers du pays en 2018.

Une note du directeur général du Trésor, Sylvester Moh Tangonho, rendue publique récemment, fait état du paiement par le Cameroun, d'un montant de 1 266,915 milliards Fcfa, pour le compte de l'exercice 2018, des arriérés budgétaires, renseigne une source. En effet, selon les révélations du Centre d'analyse et de recherches sur les politiques économiques et sociales (CamerCap), l'État camerounais a atteint en 2017, la barre de 6 000 milliards Fcfa, pour ce qui est des arriérés relatifs aux dépenses budgétaires et hors budgets. À noter que ces dettes sont encore appelées "reste à payer". À ce jour, le pays a à peine pu régler le quart de ce reste à payer. En perspectives pour cette année en cours, des plans d'action sont déjà élaborés afin de permettre d'apurer «de façon significative le volume des restes à payer», rassure le patron du Trésor, Sylvester Moh Tangonho. Il précise également que les actions en cours conduiront à un stock nul à leur terme. Il s'agira alors de continuer avec l'assainissement des instances de paiement du trésor. En effet, cet apurement constitue le principal challenge à relever en ce qui concerne la gestion de la trésorerie. La même source révèle cependant que, la situation provisoire des dettes budgétaires de l'État et des Collectivités territoriales décentralisées (Ctd) au 31 décembre 2018 reste contrôlable.

R.L.E

Sous la coprésidence du ministre de l'Économie, de la Planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) Alamine Ousmane Mey, et de l'ambassadeur, chef de délégation de l'Union Européenne (Ue) au Cameroun, Hans-Peter Schadek, les travaux de la quatrième réunion du comité de suivi de l'Accord de partenariat économique (Ape) bilatéral Cameroun-Ue se sont ouverts, lundi 18 février à Yaoundé, dans l'enceinte du Minepat, et se sont achevés hier.

Lesdits travaux portent sur : le monitoring de la mise en œuvre de l'Accord, l'évaluation des recommandations de la précédente réunion du comité tenue en décembre 2017 à Bruxelles, et surtout le bilan des négociations sur le projet de protocole commun relatif aux règles d'origine. Dans le même esprit, il sera question, au cours des présentes assises, de mettre en œuvre un calendrier conforme à la durée de démantèlement prévue dans l'Accord. À noter que, depuis la ratification de



Échange de parchemin entre Alamine Ousmane Mey et Hans-Peter

l'Ape d'étape entre le Cameroun et l'Ue, les deux parties tardent à s'accorder sur le timing de la libération pour divers motifs parmi lesquels, la durée du démantèlement. Le Cameroun vise ainsi, par cet Ape rentré en vigueur le 04 août 2016, à renforcer non seulement son tissu économique, mais aussi «la compétitivité de ses entreprises

dans le but de tirer de meilleurs profits de ses opportunités en matière de commerce international», confie le ministre Alamine Ousmane Mey.

Signatures. Au cours de la première journée, le Minepat, Alamine Ousmane Mey, et l'ambassadeur de l'Ue au Cameroun, Hans-Peter

Schadek, procèdent à la signature de la décision concernant l'adhésion de la République de la Croatie à l'Ue, et au paragraphe des décisions concernant la préservation et le règlement des différends, dans le cadre de l'Accord bilatéral. Lesdites décisions permettront par la suite, aux deux partenaires, «d'établir un cadre juridique susceptible de traiter, de manière structurée et équitable, d'éventuelles divergences d'interprétation de l'accord», précise l'ambassadeur.

En plus des objectifs suscités, le Cameroun doit apprécier «le processus de démantèlement qui s'inscrit dans la progressivité pour tenir compte des fragilités existantes, mais aussi des préférences qui peuvent être celles de notre pays, afin de préserver la stabilité macroéconomique, mais surtout introduire l'économie camerounaise dans celle du monde entier, plus précisément celle de l'Ue», complète l'ancien ministre des Finances.

CAMAIR-CO

Pour un chiffre d'affaires de 130 milliards en 2022

Le directeur général, Ernest Dikoum, l'a révélé le 17 février, au cours d'une émission télé, en présentant par la même occasion son plan d'action.

R.L.E

«Le rôle d'une compagnie aérienne c'est de développer l'économie». C'est ce qu'entend faire le directeur général de la compagnie aérienne nationale du Cameroun, Camair-co, Ernest Dikoum. Il l'a révélé dimanche 17 février, au cours de l'émission L'Arène sur Canal 2 Internationale. Atteindre un chiffre d'affaires de 130 milliards Fcfa d'ici 2022, tel est l'objectif défini par le responsable de la structure. Pour y arriver, il sera question de mettre en service des avions et des pilotes qui permettraient de stabiliser le réseau domestique (à l'intérieur du triangle national), et développer le trafic dans la zone Afrique, qui est très riche en clientèle. Pour ce faire, il faut combler le problème de financements, et des partenariats dans ce sens sont en cours.

On apprend que, pour l'année 2018, 285 000 passagers ont été transportés par la compagnie de transport aérien, ce dont se satisfait le directeur. Bien plus, Camair-co est passée



de 11 milliards Fcfa de chiffre d'affaires en 2017, à 27 milliards Fcfa en 2018, ce qui constitue le meilleur résultat de la compagnie.

En outre, au regard de la suspension à l'international de la compagnie pendant plusieurs mois en 2018, et de la faible fréquence des vols, l'opinion publique semble inquiet du devenir de la structure. Selon le patron de l'entreprise aérienne, le succès d'une compagnie

aérienne ne se mesure pas à son nombre d'avions. «Lorsque les Camerounais voient que les compagnies étrangères, qui ont été créées 7 ou 8 ans après la nôtre, arrivent déjà à être vu à l'international, c'est un regret qui est profond et il faudrait que ce genre de projet, on le prenne au sérieux et qu'on le fasse bien», martèle Ernest Dikoum.

Lignes. Au cours de son

passage, le directeur général de Camair-co justifie la décision d'arrêter la ligne de Paris. Selon lui, en principe, cette ligne devrait produire un chiffre d'affaires minimum de 5 milliards Fcfa par an. Cependant, en opérant en Paris, la compagnie a eu moins de recettes qu'elle ne se fait aujourd'hui en faisant le domestique et le régional. Camair-co compte reprendre cette ligne après avoir terminé un certain nombre de préalables, avec des partenaires qui permettront de faire éclater le trafic. Sur les six avions dont disposent la compagnie, 3 sont au sol pour manque d'approvisionnements. Toutefois, plusieurs problèmes sont soulevés, à l'instar du retard dans les départs, la vétusté des sièges et du matériel interne des avions, le champ de destinations très restreint, et le coût élevé des vols en interne. Le directeur rassure en affirmant qu'avec les politiques en cours d'applicabilité, des solutions seront progressivement prises.

CRISE ANGLOPHONE

Des dons offerts aux élèves déplacés à Yaoundé

Inscrits au lycée technique industriel et commercial bilingue, ils ont reçu hier, des kits de matériels de la part d'Anselm Kia Peng, le bienfaiteur, sous la houlette de Bernadette Sansi, représentante du Minesec.

Corine Ewolo
(stagiaire)

Un sac, un ordinateur portable, des stylos à bille, un tee-shirt, entre autres. Tel est l'essentiel intégrant le package de présents que vient d'apporter Anselm Kia Peng (Camerounais vivant aux Etats-unis), en direction de 5 élèves déplacés de cet établissement de la capitale politique. Ceux-ci, qui ont réussi à rejoindre les rangs des élèves et qui malgré le traumatisme subi dans le cadre de la crise anglophone, ont pu réaliser des exploits dans leur travail. Le choix des élèves fait par Alain Louis Nana Essomba, proviseur de l'établissement, s'est fait sur la base des critères objectifs pour primer ceux méritants. Une démarche qui, selon Bernadette Sansi, participe de la promotion de l'excellence scolaire. A en croire la représentante de Pauline Nalova Lyonga, ministre des Enseignements secondaires (Minesec), l'action de ce partenaire va en droite ligne de l'instruction gouvernementale. Cette dernière qui relève du devoir de solidarité que tous les Camerounais ont vis-à-vis de leurs compatriotes, et surtout en ce moment, des élèves qui viennent des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Pour le donateur, le but de l'initiative est de donner une chance à ces



jeunes, afin qu'ils puissent réussir dans la vie. Une action, qui selon lui, reste également une obligation morale pour chaque citoyen qui a les possibilités de venir à la rescousse des personnes se trouvant dans des moments difficiles. Et pour inscrire son action dans le long terme,

Anselm Kia Peng prévoit d'ailleurs plus de dons et d'activités dans l'avenir ; le plus important pour lui à l'égard de ces enfants étant d'en faire bon usage et de progresser sans embuche dans leur circuit scolaire.

Marques d'attention. Du côté

d'Ashley Kate Wara, l'un des récipiendaires, le kit de matériels permettra d'exceller encore plus à l'école, puisque l'ordinateur portable intégrant le don aiderait à plus de célérité dans les différents devoirs de classe qui leur sont souvent donnés. Sous l'impulsion de la joie, elle a ainsi invité ses camarades dans la même posture de déplacé, à travailler d'arrache pied pour bénéficier du privilège qui lui a été accordé ce jour. Ces enfants, tous fiers de leurs cadeaux, ont ainsi promis d'en faire bon usage. Par ailleurs, l'occasion a été offerte au proviseur de témoigner au nom de l'ensemble de la communauté éducative de ce lycée technique, les marques d'attention accordées à son établissement par le Minesec, en matière de dotation en infrastructures. Un remerciement qui toutefois, a été accompagné de doléances, eu égard aux besoins importants divers notifiés par le chef d'établissement. Il faut donc le dire, cet acte est assez démonstratif de l'esprit de vivre-ensemble tant cher au Cameroun en ces périodes de crise et de mouvements d'humeur initiés par les détracteurs du pays.

Brèves

EXTRÊME-NORD

Un atelier contre la mendicité des enfants

Il a été organisé récemment, par l'Association pour la protection des enfants éloignés de leurs familles au Cameroun (Apeefc). Celle-ci s'active contre le vice social au Cameroun. Sous le thème «leaders jeunes, acteurs de promotion des droits des enfants et de la lutte contre les violences dans la région de l'extrême-nord», les jeunes ont été formés, en vue de susciter l'émergence de leur leadership, porteur de valeurs citoyennes et promoteur des droits des enfants dans la région de l'extrême-nord.

DESTINATIONS TOURISTIQUES

Akokas en cours d'aménagement

Les travaux y relatifs sont effectifs, pour ce site touristique localisé dans l'arrondissement d'Ebolowa II (région du Sud). Évalués à cent millions francs Cfa, ils permettront de mettre en exergue son riche potentiel. Le coup d'envoi a été donné le 15 février par le maire de cette commune. Ce projet d'ouverture des voies d'accès au site touristique d'Akokas est ainsi rendu à sa quatrième étape ; après que le projet soit passé à la commission de passation des marchés publics et le recrutement d'un prestataire.

EMPLOI DECENT DANS L'AGRICULTURE

Le Cameroun fait des propositions

C'était au cours d'une rencontre relative des pays de l'Afrique centrale, tenue du 12 au 14 février à Brazzaville (au Congo), autour de la Banque africaine de développement (Bad) et du Bureau international du travail (Bit). Il était question pour l'ensemble des délégations, de proposer des mesures pour dégager le potentiel des économies rurales de leurs pays. Ceci, grâce à l'investissement dans le développement de l'emploi décent dans le secteur de l'agriculture. Parmi ces propositions, l'on retrouve l'amélioration de la gouvernance sur le marché du travail, l'investissement dans les zones exposées à l'immigration rurale, entre autres.

RECHERCHE AGRICOLE

Les prouesses de l'Irad en vitrine à Promote 2019

Des semences améliorées aux produits dérivés du cacao et à base de farine de riz, en passant par le café 100% bio à l'arôme naturel. Des étrangers comme des nationaux émerveillés.

Diane Abada

Depuis l'ouverture de la 7^e édition du Salon international de l'entreprise, de la petite te moyenne entreprise de Yaoundé (Promote) placée sous le haut patronage du président de la République Paul Biya, le 16 février, les stands de l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irad) ne désemplissent visiblement pas. Et pour cause, les visiteurs sont émerveillés par la qualité et la quantité des résultats des chercheurs de l'institut bras séculier du gouvernement dans l'implémentation de la politique de développement agricole au Cameroun. Comme il est de coutume, partout où l'entreprise étatique que dirige le Dr Noé Woin fait partie, son expertise et son savoir-faire scientifique forcent l'admiration du public en général et des producteurs agricoles en particulier. En effet, non loin de l'entrée principale de la foire internationale du Palais des congrès de Yaoundé, la grande équipe des chercheurs de l'Irad met en vitrine des semences améliorées et des produits agroalimentaires locaux. Dans le stand aménagé pour les cultures annuelles dans ce rendez-vous économique placé sous le thème «Climat des affaires et développement durable» et qui se tient du 16 au 24 février 2019, on y trouve des spéculations telles que le maïs, le gombo, le haricot, le



soja, le sorgho, le mil, le piment. S'agissant des cultures pérennes, il est exposé des plants de corossolier, de pommier cythère ; de kolatier, de cacaoyer, de goyavier, de safoutier, d'agrumes (orangers, citronniers, pamplemoussier...), d'anacardier (qui produit la noix de cajou en cours de vulgarisation dans le grand-Nord) et de manguiers. Dans le registre des produits forestiers non ligneux, l'Okok (Gnetum africanum), le poivre, le Bitter kola (Garcinia Kola), le Moabi, l'Acacia senegal (qui produit la gomme arabe pleine de vertus et en cours de vulgarisation), la mangue sauvage, l'Okouk ne quittent pas des yeux des nombreux hôtes venus des quatre coins de la planète. La production animale n'est pas en reste. Il a été conduit de la volaille avec notamment la race appelée Pantalonnnet, ainsi

que des lapins. Pour édifier davantage les uns et les autres, des renseignements sont également donnés dans les autres domaines de recherche que sont les systèmes de production, la forêt, le sol et l'environnement. En plus des modalités d'acquisition des produits, les visiteurs sont édifiés sur le rendement à fort potentiel et la résilience des semences améliorées face aux maladies des cultures et aléas climatiques. L'on dirait que le café 100% bio arabica à l'arôme naturel qui ne laisse personne indifférente bat tous les records de sollicitation. Et tout à côté, les produits dérivés du cacao et de farine de riz sont dégustés et appréciés. Si les semences exposées ne sont pas commercialisées sur place (mais à la direction générale), en

revanche les autres prouesses de l'Irad déportées vers le Palais des congrès sont vendues aux prix défiant toute concurrence. D'ailleurs, ces vertus sont reconnues par celles des personnes qui en ont fait l'expérience. À la question de savoir pourquoi elle achète le café de l'Irad, une Canadienne approchée déclare : «Je suis ravie par son arôme naturel. Et les données portées sur l'étiquette laissent croire que c'est un café de qualité. Bien plus, il m'a été vivement conseillé par une amie depuis mon pays le Canada». Et pour l'expertise avérée des chercheurs de l'Irad, la coordonatrice du programme riz, Mme Maala, a été sollicitée par Cameroon Bio Food, qui fait dans la production du riz essentiellement bio.

ELITE ONE

Brèves

Eding sport ne trouve pas ses marques

CAN U20

Le Mali vainqueur

Pour la troisième fois consécutive, notamment en 2015, 2017, et 2019, le Sénégal passe à côté de la Can U20. Après un merveilleux parcours tout au long de la Can au Niger, le Sénégal s'incline devant le Mali, en finale, lors de l'épreuve des tirs aux buts, ceci après un match nul (1-1) dans le temps réglementaire. L'auteur du but égalisateur sénégalais, Amadou Dia Ndiaye, a malheureusement manqué son tir, et au terme de l'ultime étape, le Mali s'en sort avec 3 tirs contre 2 pour les « Lionceaux » du Sénégal.

LIGA

Toko Ekambi marque son 4e but

Lors de la 24ème journée de la Liga espagnole dimanche, l'attaquant des Lions Indomptables, Toko Ekambi, a contribué à la victoire de son club face à Séville. Titularisé lors de cette rencontre, Karl Toko Ekambi a inscrit le deuxième but de Villaréal à la 45ème minute. C'est sa quatrième réalisation en Liga espagnole. Au terme de la rencontre (3-0), Karl Toko Ekambi et ses coéquipiers qui jouent les places européennes, se classent désormais 18ème avec 23 points. Ainsi, ils se mettent en confiance et peuvent espérer une éventuelle ascension.

BASKETBALL

Création de la Ligue africaine de basketball

En janvier 2020, sera lancée une ligue professionnelle de basketball en Afrique par l'Association nationale de basketball des Usa (Nba) et la Fédération internationale de basketball (Fiba). Cette ligue réunira 12 équipes d'au moins six pays d'Afrique parmi lesquels, le Cameroun. Alphonse Bile, le directeur exécutif de Fiba a déclaré que cette ligue va aider les joueurs à rivaliser dans un meilleur environnement. Le secrétaire général de la Fiba, Andreas Zagklis, exprime sa joie de voir le partenariat entre la Fiba et la Nba entrer dans un territoire inconnu comme l'Afrique afin de maximiser le potentiel du basketball en Afrique.

Le vainqueur de la Coupe du Cameroun 2018 et champion lors de la saison 2017, n'a encore enregistré aucune victoire en 4 rencontres cette saison.

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Après la 4e journée, le club de la Lekie n'enregistre que deux points, concédés au cours de deux matchs nuls depuis le début du championnat, le 2 février. Battu lors de la première journée 0-1 par Yong Star Academy, puis lors de la 3e journée (2-3) par Astres de Douala, Eding Sport a réussi à imposer les matchs nuls face à Fovu (1-1) et As Fortuna de Mfou respectivement à la 2e et 4e journée. Pour la 5e journée, prévue ce dimanche, le défi sera de taille face à Ums de Loum, classé 5e dans le groupe B. Selon Alphonse Marie Tchientcheu, le latéral gauche de l'équipe, le club connaît de véritables problèmes de gestion des money times des matches car, il est toujours vaincu dans les 15 dernières minutes. Cette situation est due à un manque de préparation. «On a la possession, on joue, on essaie même de marquer un but, mais à la 77e minute, on baisse un peu de régime. À



mon avis, physiquement nous ne sommes pas encore prêts, je pense que le coach va corriger cela dans les prochaines rencontres. On a une très belle équipe mais, au niveau de la finition ce n'est pas du tout ça», a confié Alphonse Marie Tchientcheu. L'équipe vainqueur de la Coupe du Cameroun 2018 n'a pas apporté de réels

changements sur son banc de touche après la saison précédente à l'exception de quelques nouveaux joueurs, notamment Seini Janvier en provenance d'Apejes de Mfou, Ntolo Ze et Songche venus de Pwd de Bamenda. Pour l'heure, l'équipe envisage de se rattraper au cours des prochaines journées, afin de figurer parmi les élites du

football camerounais pour la 3e année consécutive. «Nous sommes toujours à la conquête de notre première victoire. Nous allons continuer à travailler pour corriger, lors du prochain match, les erreurs que nous avons commises. Quand une équipe est ambitieuse, elle n'a pas droit à cette erreur, 4 matchs deux points. En tant que joueur, je ne suis pas satisfait de notre prestation. Ce n'est pas facile pour nous les joueurs, mais nous irons chercher les trois points à Loum. On va juste se concentrer, se remettre au travail pour que ça se passe mieux lors des prochaines rencontres» a confié le latéral de l'équipe présidée par Saint Fabien Mvogo. Le club créé en 2012 s'est emparé du titre de champion en 2017, seulement deux ans après sa promotion en première division, et l'année d'après, il s'est adjugé le titre de vainqueur de la Coupe du Cameroun. Des exploits qu'il entend rééditer dans les jours à venir.

CHAMPIONNAT DE BOXE UFC

Francis Nganou bat Cain Velasquez

Le boxeur camerounais de catégorie poids lourd a mis son adversaire américain K.O, seulement en 26 secondes, au premier round. C'était le 17 janvier 2019, dans l'État de Phoenix aux États-Unis, lors d'un match de championnat de boxe organisé par l'Ufc.

Destin Mballa

Les spectateurs du combat de boxe qui a opposé le Camerounais Francis Nganou à l'Américain Cain Velasquez, samedi, n'ont eu droit qu'à un cours spectacle. À peine monté sur le ring de la Talking Stick Resort Arena, le combat n'a duré que 26 secondes. D'un enchaînement de coups de poings dévastateurs, Francis Nganou n'a même pas eu le temps de transpirer avant de mettre K.O Cain Velasquez et sceller sa victoire. Un record jamais atteint au sein de l'Ultimate Fighting Championship (Ufc), l'une des prestigieuses ligues d'arts martiaux mixtes (Mma) de la catégorie poids lourds de boxe aux États-Unis. Cain Velasquez qui n'avait plus combattu depuis 31 mois, a justifié sa défaite par un problème de genou. Mais il faut rappeler que ce n'est pas la première fois que Francis Nganou envoie son adversaire au tapis en un temps record. On se souvient qu'en novembre 2018, le boxeur camerounais avait



battu Curtis Balydes au bout de 45 secondes. Toutefois, l'année 2018 n'a pas été de tout succès pour Francis Nganou. La victoire de ce week-end marque la reprise de la fulgurante ascension du Camerounais au sein l'Ufc. Celui qui se fait appeler «The Predator» se dit confiant et assagi après des défaites

antérieures. Sans prétention aucune, le boxeur poids lourd camerounais assure qu'il est en forme, prêt et reste déterminé à décrocher la ceinture de champion des poids lourds de l'Ufc. Rappelons «le prédateur» des rings a déjà raté cette ceinture de justesse après avoir essuyé

une défaite face à l'Américain Stipe Miocic. Pour atteindre son objectif, Francis Nganou devra prendre sa revanche sur Daniel Cormier, celui là qui a fait mordre la poussière à Stipe Miocic, qui a battu Francis Nganou. Un défi pas facile à relever d'autant plus que Daniel Cormier est aussi un excellent lutteur et détient en plus un palmarès élogieux. Mais le Lion Indomptable du ring n'a pas encore dit son dernier mot. Nganou estime qu'il a les chances et les atouts pour venir à bout de son adversaire pour décrocher cette ceinture. Il a déjà fait ses preuves dans le passé, le public camerounais peut donc lui faire confiance. En attendant, tous les regards sont tournés vers l'Ufc qui devra organiser un match où le champion camerounais viendra certainement à bout de son adversaire Daniel Cormier, le champion du monde en titre des poids lourds de cette organisation.

FOCAC 2019

Les patriarches de la culture camerounaise se réunissent

La première session du conseil d'administration du Fonds camerounais d'action culturelle se tiendra au Hilton hôtel de Yaoundé, le 21 février, sous la présidence d'Ekambi Brilliant.

Joseph Makon

L'artiste musicien émérite, Louis Brilliant Ekambi alias Mot'a Muenya, président en exercice du Fonds camerounais d'action culturelle (Focac), convie les membres de son conseil d'administration ainsi que la communauté artistique, à prendre part à une importante rencontre qui aura lieu jeudi, 21 février dans une des prestigieuses salles du Hilton hôtel de Yaoundé et qui sera présidée par un représentant du ministère des Arts et de la culture. Le Focac, à en croire les initiateurs, est une structure opérationnelle dédiée à l'implémentation des mécanismes de financement de la Culture camerounaise, conformément aux dispositions de la loi n° 2003/013 du 22 décembre 2003 relative au mécénat et du parrainage au Cameroun. L'organisation a été mise sur pied par les patriarches de la Culture camerounaise, elle réunit en son sein, des membres qui entendent œuvrer dans le renforcement du financement de toutes les activités du secteur culturel, social et économique dans tout le pays. Le but principal des fonds du Focac est d'assurer une indépendance



financière. Cela permettra aux artistes d'obtenir facilement de l'argent pour la réalisation de leur projet. L'argent viendra des diverses structures et entreprises qui pourraient bénéficier d'une réduction du fisc allant jusqu'à 5%. D'ailleurs, pour cette session, à en croire les organisateurs, l'édition de cette année, la première du genre, sera consacrée entre autres, à l'adoption de l'organigramme de la structure, à la désignation des membres de la commission technique du Focac, à l'adoption

du plan d'action pour l'exercice 2019, à l'examen du budget de cette même année.

Rappel et palmarès. Né en 1948 à Douala, Ekambi Brilliant, fils Dibombari, est un artiste camerounais de renommée internationale. Son rythme, le Makossa, il le doit à ses multiples concerts qu'il a eu à faire partout dans le monde ce qui lui vaut une notoriété incontestable dans le domaine de la musique. Ce style américain lui valut le pseudo de James Brown africain,

car en bon Sawa, celui-ci, de par sa voix et son feeling était un séducteur universel. À parcourir sa vie artistique, Mot'a Muenya est l'un des rares musiciens camerounais à avoir tutoyé les grandes scènes internationales en compagnie des célébrités de la musique et des producteurs de renom dont le célèbre Slim Pezin. À plus de 45 ans de carrière artistique, l'homme reste égale à lui-même car qu'on l'aime ou pas son franc-parler et sa rigueur envers les artistes camerounais de la nouvelle génération fait de lui un véritable homme de culture. En tant que membre de la Sacem, disque de diamant (1975) et ancien lauréat du prix du jeune espoir de l'Office de radio et télévision française (Ortf devenu Rfi), où il deviendra quelques années plus tard l'une des figures emblématiques de la "World music" dans le monde, il conseille aux artistes camerounais de véritablement se mettre au travail afin de bénéficier, comme lui, des droits d'auteurs à l'international. Les mélomanes, surpris par cet engagement d'Ekambi, espèrent que le Focac ne se transformera pas dans l'avenir en société de droit d'auteur bis.

MEVUNGU 2019

Le festival international de danse au féminin est de retour

Rendu à sa 4e édition, la cérémonie proposée par un engagement artistique de femmes, filles et de danseuses professionnelles donne rendez-vous aux spectateurs du 1er au 2 mars prochain à l'institut français de Yaoundé.

Corine Ewolo
(stagiaire)

Placé cette année sous le thème «Je danse mes pleurs», le festival international annuel de danse au féminin, organisée par l'association Djinen Dgenena, désigne une plate forme qui a pour vocation de valoriser les danses au Cameroun. Ce festival tire ses origines du terme "Mevungu" qui est considéré comme étant l'une des danses ancestrales du pays beti. En effet, c'est également le plus grand rite d'initiation où les membres sont exclusivement des femmes formant une société secrète. Il faut rappeler que ces femmes disposent des pouvoirs, si importants que les chefs de familles se retournent toujours vers elles lorsque les affaires sont moins bonnes, ou lorsqu'il y a un problème d'adultère, ou de meurtre par sorcellerie. De nos jours, compte tenu de son importance, cette danse apparait alors comme, la démonstration du pouvoir de la femme dans la société. C'est la raison pour laquelle pendant la durée des festivités, les chorégraphies qui seront exécutées par ces femmes donneront un aperçu partiel de ce rite.



En outre, en rapport avec les préparatifs de la journée internationale de la femme, le festival international de danse au féminin est organisé chaque année beaucoup plus au mois de mars. Il est avant tout une rencontre culturelle, dont le but est de partager la passion pour la danse de la tradition beti, qui est une tradition riche et variée. En réalité, étant donné que le bikutsi se conçoit depuis des années comme l'une des danses phares chez le peuple beti, il en ressort que le

Mevungu" quant à lui, apparait comme l'une des danses ancestrales réservée aux événements particuliers. Cependant, l'édition 2019 s'annonce riche en innovation. À cette occasion, le public est convié pour une représentation à l'institut français de Yaoundé. Ainsi ces femmes donneront alors la possibilité au public de se rendre compte de la place de la femme dans l'univers de la danse au Cameroun. Pendant les 2 jours, les objectifs à atteindre, seront de

donner une valeur ajoutée aux clichés attribués aux artistes danseuses, puis donner une force à l'union des femmes. Par la suite, il sera question de développer de façon considérable, des carrières artistiques etc.

Menu. En somme, les préparatifs de cette cérémonie sont de plus en plus au centre des préoccupations des organisateurs. Dans le but de réussir cet événement, un programme a été établi à ce sujet. Pour cela, Le public aura l'honneur d'assister à des ateliers de stage, question d'accompagner les femmes qui veulent s'inventir dans l'univers de la danse, l'ordre du jour portera également sur les conférences-débats, différentes expositions, spectacles, ainsi que la présentation des différentes compagnies de danse. Il faut rappeler que pour la 3e édition du même festival, plusieurs compagnies de danses provenant de l'Allemagne, de la France, de la Côte d'Ivoire ont été représentées au Cameroun, parmi lesquelles, la compagnie Agathe Djokam, la compagnie Bright Star et la compagnie fleur de lotus.

Dédicace

Gilbert Kaigama enrichit la littérature camerounaise

Préfacé par Grégoire Owona, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, homme politique et observateur averti dans l'Art et de la Culture camerounaise par ailleurs, le livre "Au-delà de l'Horizon", a été présenté au public le 15 février au cercle municipal de Yaoundé.

La reconversion de Gilbert Kaigama, ancien haut commis de l'État dans le domaine de la littérature a séduit plus d'une personne le 15 février au cercle municipal. En effet, à la faveur de la dédicace de son nouvel ouvrage intitulé «Au-delà de l'Horizon», l'ancien directeur des ressources humaines (Drh) de la Cameroon radio télévision (Crtv), démontre à l'opinion publique nationale et internationale que la reconversion est possible. L'ouvrage en question, qui coûte 10 000 Fcfa, est un recueil de 182 pages paru à Yaoundé dans les éditions "Le Schabel" et dont le préfacier n'est personne d'autre que le ministre Grégoire Owona, secrétaire général adjoint du comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais, féru de la littérature en générale et du Cameroun en particulier. Dans une vue panoramique, «Au-delà de l'horizon» est un ensemble de souvenirs dont l'auteur s'est servi pour retracer un parcours de sa vie, de sa carrière et de celle de ses multiples relations intra et extrascolaires. L'administrateur civil principal à la retraite, par ailleurs ancien pensionnaire de l'École nationale d'administration et de magistrature, est allé puiser au fond de ses pensées, riches en souvenirs, pour «reproduire, et cela par mes propres termes, ma vie sur l'analyse d'une problématique de l'envers des réalités sociales qui touchent en général les confins du Cameroun, en particulier le septentrion, et par ricochet, le peuple Moundang auquel j'appartiens», a-t-il martelé.

J.M

EPERVIER PRESS AWARDS

C'est parti pour la 9ème édition

Les activités ont été lancées le samedi 16 février 2019 par des séances de remise de dons aux structures de santé personnes nécessiteuses dans le cadre de son volet humanitaire puis une marche sportive qui s'est tenue hier sur les artères de la ville de Yaoundé.

Cécile Mengueli
(correspondante particulière)

C'est le Centre de santé 3ème millénaire qui a reçu l'insigne honneur d'accueillir la délégation du Groupe Epervier conduite par le président du Conseil éditorial et directeur de publication, Léopold Clovis Noudjio. La structure sanitaire du Dr. Souop qui s'occupe des malades rencontre quelques difficultés qui sont pour la plupart le manque d'appuis matériel et financier. Sensible aux besoins des structures qui s'occupent du social, le directeur de publication du journal L'Epervier, dans la tradition des « Epervier Press Awards », a jeté son dévolu sur ce Centre de santé. C'est pour cette raison qu'il s'y est rendu avec l'ensemble du personnel, le samedi 16 février 2019, pour une remise de dons à la structure et aux nombreux malades hospitalisés. Les dons étaient composés de matériel d'hygiène (balaies, raclettes, cartons d'eau de javel, cartons de savon en liquide, les seaux, les paquets de papiers hygiéniques,...), les palettes d'eau minérale et autres produits de première nécessité. Le donateur, Léopold Clovis Noudjio a expliqué le contexte dans lequel les dons sont remis à ce Centre. Pour lui, le Centre de santé 3ème Millénaire a déjà fait ses preuves en matière de prise en charge des malades et surtout qu'il s'occupe d'abord du patient avant de demander les frais selon la philosophie du promoteur, Dr. Souop. Les bénéficiaires ont remercié le directeur de publication du journal L'Epervier pour son geste de générosité manifesté à leur égard. La cérémonie s'est achevée par une photo de famille.

Dons aux quadruplets. Après le Centre de santé 3ème Millénaire situé à Nkol Afeme à Yaoundé, le cap a été mis au quartier Minkoa-Meyos, bloc IV, non loin de l'usine des eaux de Nkolbisson. La délégation conduite par Léopold Clovis Noudjio, président du Conseil éditorial du Groupe Epervier s'est rendue au domicile familial Tekendo dont le couple a fait naître des quadruplés. C'est la seconde fois que le groupe Epervier rend visite à cette famille après la descente du 17 août 2018 pour les mêmes raisons. La visite consistait également à souhaiter la bonne année aux quadruplets et à leurs parents. A l'occasion, d'importants dons ont été remis à la famille notamment des sacs de maïs, de manioc, de riz, un carton d'huile, carton de savon, papiers hygiéniques, palettes d'eau minérale, etc. La satisfaction était grande du côté des parents qui ont rassuré Léopold Clovis Noudjio de la bonne utilisation des premiers dons qui ont d'ailleurs permis aux quadruplets de prendre quelques kilos de plus. « Nous sommes venus vous soulager et apporter notre contribution afin de préserver une bonne alimentation et un suivi à ces fillettes à qui je souhaite bien de choses », propos réitérés par le bienfaiteur. Le geste philanthrope



posé en faveur de la famille Tekendo par le président du Conseil éditorial du Groupe Epervier s'inscrit en droite ligne de son objectif de voler au secours des personnes en détresse. De mémoire, un geste similaire avait été posé en faveur des jumelles au quartier Simbock à Yaoundé dans le même contexte.

Marche sportive. A la suite des œuvres d'assistance sociale, le personnel du Groupe Epervier, les partenaires, les lecteurs et les sympathisants ont pris part hier dimanche à une marche sportive dont le point de départ était la sous-préfecture de Tsinga dans l'arrondissement de Yaoundé II pour le siège du journal situé au quartier Cité-verte lieu-dit carrefour Meyong-Meyeme. Le top départ a été donné à 6h30mn à l'esplanade de la sous-préfecture. Les marcheurs ont traversé les différents quartiers qui se situent entre le carrefour Tsinga sous-préfecture (point de départ) au rond-point du Collège Meyong-Meyeme (point d'arrivée). Cette marche sportive, selon le directeur de publication, s'inscrit aussi dans le registre d' soutien au président de la République pour son engagement dans le maintien de la paix au Cameroun, et aux forces de l'ordre pour leur courage et leur esprit de sacrifice dans les différents fronts de combat.

La suite des activités prévoit des conférences-débats, des rencontres sportives, des remises de dons en matériels d'hygiène et salubrité aux établissements scolaires, etc. L'apothéose sera le 02 mars 2019 au Palais des congrès de Yaoundé par la soirée de gala consacrée à la remise des distinctions aux personnalités politiques, aux acteurs économiques et ceux de la société civile, aux structures publiques, parapubliques et privées et aux représentations diplomatiques qui ont fait preuve de dynamisme dans leurs domaines d'activités respectifs durant l'année 2018.

